dans l'église cathédrale de sa ville épiscopale, ont rendu hommage à sa sagesse, à ses vertus, à ses mérites. Il suffit; en attendant les jugements de Dieu, qui seront, nous n'en doutons pas, qui ont déjà été favorables. Comme son illustre patron saint Charles, comme saint Paul, le modèle de tous les apôtres, il avait combattu les bons combats. Que ses fils en Dieu se consolent, le Seigneur des miséricordes ne se laisse jamais vaincre en générosité. Appelé au ciel le matin de Pâques, le regretté Père aura été admis tout de suite, c'est notre espoir, à prendre part au concert des célestes alleluias !

* * *

Le Père Ducharme était né à Sainte-Elisabeth,dans le comté de Joliette, le 7 janvier 1846, un an avant l'arrivée au Canada des clercs de Saint-Viateur, que le grand Mgr Bourget appela dans son diocèse et qu'il installa à Joliette en 1847. Il fit ses études au Collège Joliette, aujourd'hui devenu séminaire diocésain. En 1870, il revêtait la soutane. L'année suivante, en 1871, ayant reçu déjà les ordres moindres, il entrait au noviciat des Viateurs à Joliette. En 1872, il prononçait ses premiers voeux (il devait prononcer ses voeux perpétuels en 1880). En 1873, il devenait prêtre. Il enseigna d'abord à Laprairie, mais fort peu de temps. On le retrouve ensuite (1873) à Joliette, où il fut préfet des études et préfet de discipline au collège, puis maître des novices, directeur du collège et de nouveau maître des novices. Les hautes charges l'attendaient. En 1888, le Père Lajoie le nommait assistant-provincial. En 1893, il succédait au Père Beaudry dans la redoutable fonction de provincial. A sa mort, le Père Ducharme était donc dans sa soixante-huitième année d'âge, dans sa quarante-deuxième année de religion, dans sa quarante-unième année de prêtrise et dans sa vingtième année de provincialat. C'est une belle carrière.

* * *